



**ARRÊTÉ**

**portant ouverture d'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale  
présentée par la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS  
relative à la création et à l'exploitation d'une plateforme logistique  
située sur la commune de Limay (78520), 266 route de la Noue**

**LE PRÉFET DES YVELINES,  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

**VU** le Code de l'environnement et notamment les articles R.122-2 à R.122-5, L.123-1 à L.123-18, R.123-1 à R.123-32, L.181-1 à L.181-12, R.181-1 à R.181-38 ;

**VU** le décret du 7 février 2024 portant nomination de Monsieur Frédéric ROSE en qualité de Préfet des Yvelines ;

**VU** l'arrêté préfectoral 78-2024-03-04-00004 du 4 mars 2024 portant délégation de signature du Préfet des Yvelines à Monsieur Victor DEVOUGE, secrétaire général de la préfecture des Yvelines, sous-préfet de Versailles ;

**VU** la décision du 2 novembre 2023 de dispense de réalisation d'une évaluation environnementale en application de l'article R.122-3 du Code de l'environnement ;

**VU** la demande reçue le 19 décembre 2023, complétée le 27 février 2024, de la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS sise 425 rue Henri Barbusse – BP 129 - 78375 Plaisir Cedex, relative à la création et à l'exploitation d'une plateforme logistique située sur la commune de Limay (78520), 266 route de la Noue, relevant du régime de l'autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE, rubrique n°1510-2) et au titre de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) dite nomenclature loi sur l'eau (rubrique n°3.2.2.0) ;

**VU** l'avis du Service politiques et police de l'eau de la DRIEAT du 22 janvier 2024 complété le 1<sup>er</sup> mars 2024

**VU** l'avis du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Yvelines du 12 janvier 2024 complété le 7 mars 2024

**VU** l'avis du Service environnement – unité prévention des risques et nuisances de la Direction départementale des territoires des Yvelines du 16 janvier 2024

**VU** l'avis de l'Agence Régionale de Santé, délégation départementale des Yvelines du 5 février 2024 ;

**VU** l'avis du Service nature et paysage – département sites et paysages de la DRIEAT du 20 décembre 2023 ;

**VU** l'avis du Service nature et paysage – département faune et flore sauvage de la DRIEAT du 21 décembre 2023 complété le 7 mars 2024

**VU** l'avis de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Yvelines du 8 janvier 2024

**VU** l'avis de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités des Yvelines du 13 février 2024 ;

**VU** le rapport de l'inspection des installations classées en date du 7 mars 2024 ;

**VU** la décision de la présidente du tribunal administratif de Versailles du 12 mars 2024 désignant un commissaire-enquêteur ;

**CONSIDÉRANT** la décision du 2 novembre 2023 de dispense de réalisation d'une évaluation pour le projet de création, par la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS, d'un entrepôt logistique de 1 000 000 m<sup>2</sup> sur le port autonome de Limay-Porcheville, route de la Noue, commune de Limay ;

**CONSIDÉRANT** que le dossier de demande d'autorisation environnementale de la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS relatif à la création d'une plateforme logistique située sur la commune de Limay (78520), 266 route de la Noue, est jugé recevable ;

**Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture,

## **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Une enquête publique, d'une durée de dix-sept jours, est ouverte dans les mairies de Limay et de Porcheville, **du 18 avril 2024 au 4 mai 2024 inclus**, sur la demande déposée par la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS. Sur décision motivée du commissaire-enquêteur, cette enquête peut être prolongée pour une durée maximale de quinze jours.

**Article 2** : Un avis annonçant l'ouverture de l'enquête est affiché par les soins du maire de Limay, à la mairie et dans le voisinage de l'établissement, au moins quinze jours avant l'ouverture de l'enquête.

Il reste affiché pendant toute la durée de l'enquête.

Cet affichage est également effectué, pendant la même période, par les soins des maires, dans les communes situées dans le rayon minimal d'un kilomètre autour de l'établissement. Il s'agit des communes de Guerville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Porcheville.

L'accomplissement de cette formalité est certifié par les maires des communes concernées.

**Article 3** : Pendant l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier, du 18 avril 2024 au 4 mai 2024 inclus :

- à la mairie de Limay, siège de l'enquête, et à la mairie de Porcheville, sur support papier, aux jours et heures ouvrables des services au public ;
- à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT), unité départementale des Yvelines (UD 78) - 35 rue de Noailles - 78000 Versailles – sur un poste informatique, sur rendez-vous sollicité aux coordonnées suivantes :  
[ud78.driat-if@developpement-durablegouv.fr](mailto:ud78.driat-if@developpement-durablegouv.fr) ou au 01 71 28 48 51 ;
- sur le site internet de la Préfecture des Yvelines à l'adresse suivante :

<https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2024>

Le public peut consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, ouvert à cet effet à la mairie de Limay et à la mairie de Porcheville, aux jours et horaires d'ouverture des bureaux au public.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à la mairie de Limay, siège de l'enquête publique, à l'attention du commissaire-enquêteur ou lui être remises lors des permanences mentionnées ci-dessous. Elles sont annexées au registre d'enquête tenu à la disposition du public au siège de l'enquête, pendant la durée de l'enquête.

Le public peut également faire parvenir ses observations et propositions, du 18 avril 2024 au 4 mai 2024 inclus, au commissaire-enquêteur, à l'adresse électronique suivante : [driat-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driat-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr)

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le site de la Préfecture des Yvelines mentionné plus haut pour la consultation du dossier, dans les meilleurs délais.

Des informations concernant l'objet de l'enquête peuvent être demandées auprès de la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS située 425 rue Henri Barbusse à Plaisir (78370) par courriel à l'adresse suivante : [enquete.limay.fr@ingka.ikea.com](mailto:enquete.limay.fr@ingka.ikea.com)

Les registres, ouverts par le commissaire-enquêteur dès le début de l'enquête, sont clos par ses soins à la fin de celle-ci. Le registre mis à la disposition du public à la mairie de Porcheville est transmis sans délai au commissaire-enquêteur, à l'issue de l'enquête, par la mairie.

**Article 4 :** Monsieur Michel GENESCO, consultant en environnement et gestion des risques en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Monsieur Michel FAURE, directeur administratif et financier en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur reçoit les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaiteront dans les mairies mentionnées ci-dessous, aux jours et horaires suivants :

date	horaires	mairie
le jeudi 18 avril 2024	de 14h00 à 17h00	Limay
le mercredi 24 avril 2024	de 9h00 à 12h00	Porcheville
le vendredi 26 avril 2024	de 14h00 à 17h00	Limay
le samedi 4 mai 2024	de 9h30 à 12h30	Limay

**Article 5 :** Les conseils municipaux de Limay, Guerville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Porcheville, ainsi que le conseil de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise sont invités à donner leur avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête.

**Article 6 :** Toute personne intéressée peut prendre connaissance à la DRIEAT – UD 78 sur rendez-vous pris au 01 71 28 48 51 ou à l'adresse électronique [ud78.driat-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud78.driat-if@developpement-durable.gouv.fr), dans les mairies de Limay et Porcheville aux heures normales d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site internet de la préfecture (<https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2024>) du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

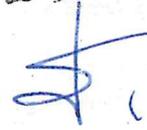
**Article 7 :** À l'issue de la procédure, le préfet prend, par arrêté préfectoral, une décision d'autorisation d'exploitation comportant notamment des prescriptions spécifiques de fonctionnement ou une décision de refus d'exploitation.

**Article 8 :** Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de Mantes-le-Jolie, les maires des communes de Limay, Guerville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Porcheville ainsi que le commissaire-enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le 11 9 MARS 2024

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire général



Victor DEVOUGE

MINUTE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

12 mars 2024

N° E24000011 /78

La présidente

**Décision désignation commissaire**

**CODE : type n° 6**

Vu enregistrée le 8 mars 2024, la lettre par laquelle la préfecture des Yvelines demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*Demande d'autorisation environnementale, déposée par la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS, relative à la création d'une plateforme logistique sur le territoire de la commune de Limay ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : M. Michel GENESCO est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : M. Michel FAURE est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à la préfecture des Yvelines, à M. Michel GENESCO et à M. Michel FAURE.

Fait à Versailles, le 12 mars 2024.

La présidente.

  
Jenny GRAND d'ESNON



# ANCHETA et Associés

Commissaire de justice

---

## PROCES VERBAL DE CONSTAT

---

**SELARL KALIACT ANCHETA & Associés,**  
205, avenue Carnot B.P. 116 78702 Conflans-Sainte-Honorine (France)  
Tél. : +33(0)1 39 19 79 69 | Siret : 811 309 095 00016 | APE : 6910Z | TVA N° FR96811309095  
[www.ancheta-associes.fr](http://www.ancheta-associes.fr) | [contact@ancheta-associes.fr](mailto:contact@ancheta-associes.fr)

---

**PROCES VERBAL DE CONSTAT D’AFFICHAGE  
D’ENQUETE PUBLIQUE**

**Le MARDI DEUX AVRIL  
DEUX MILLE VINGT QUATRE**

**A LA REQUETE DE :**

La **SAS IKEA DEVELOPPEMENT**, inscrite au RCS de Versailles sous le numéro B 304 200 371, dont le siège social est 425 rue Henri Barbusse 78370 PLAISIR, agissant diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

**M’AYANT AU PREALABLE EXPOSE :**

Qu’il est de l’intérêt de ma requérante de faire procéder ce jour à toutes constatations utiles concernant l’affichage d’un avis d’enquête publique relative à une demande d’autorisation environnementale présentée par la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS portant sur la création et l’exploitation d’une plateforme logistique située sur la commune de Limay.

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

Je soussigné, **Éric JEANNEAU**, Clerc Principal habilité aux constats, membre de la **SELARL KALIACT ANCHETA et Associés**, titulaire d’un Office de Commissaire de Justice à **CONFLANS SAINTE HONORINE (78700)**, 205 avenue Carnot et d’un Office secondaire à **MAISONS LAFFITTE (78600)**, 23 Bis Avenue de Longueil, membre du réseau national de Commissaires de Justice **KALIACT**

**ME SUIS RENDU CE JOUR,**

- Entrée véhicule du Port de Limay 78520 LIMAY
- Route de la Noue 78520 LIMAY
- Route des Prés de la Mer 78520 LIMAY
- Entrée piétonne du Port de Limay (Départementale 146) 78520 LIMAY

**OÙ ÉTANT, J’AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :**

## Avis administratifs

7363836801 - AA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité  
Préfecture DES YVELINES  
Direction de la réglementation et des collectivités territoriales  
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques  
Commune de MANTES-LA-JOLIE  
**RAPPEL  
AVIS D'OUVERTURE  
D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE**

Préalable à la réalisation du projet d'acquisition de parcelles nécessaires à la reconstruction urbaine de l'Ilot Ronsard, au sein du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) et de l'opération de Renouveau des Copropriétés Dégénérées d'Intérêt National (ROCD-IN) du quartier du Val Fourré.  
Il sera procédé à une enquête parcellaire en vue de déterminer les emprises foncières à exproprier et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés sur le territoire de la commune de Mantes-la-Jolie.  
Durée de l'enquête : 31 jours, du lundi 22 avril 2024 au mercredi 22 mai 2024 inclus.  
Commission enquêteur : M. Richard LE COMPAGNON, directeur général des services techniques de la communauté d'agglomération Paris-Saclay, à la retraite.  
Lieu de l'enquête : le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public à la mairie de quartier du Val Fourré, 1, rue la Fontaine à Mantes-la-Jolie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.  
Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur les biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être :  
- soit consignées par les intéressés sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de quartier du Val Fourré, 1, rue la Fontaine, 78200 Mantes-la-Jolie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public ;  
- soit adressées par écrit au commissaire enquêteur, domicilié à la mairie de Mantes-la-Jolie (01, rue Léon-Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie), afin d'être annexées au registre ;  
- soit consignées par les intéressés sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/parcellaire-ilot-ronsard> ;  
- soit transmises par courrier électronique à l'adresse mail suivante : [parcellaire-ilot-ronsard@mail.registre-numerique.fr](mailto:parcellaire-ilot-ronsard@mail.registre-numerique.fr).  
Ces observations et propositions seront consultables par le public sur le registre dématérialisé pendant toute la durée de l'enquête.  
Le commissaire enquêteur recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaitent dans les locaux de la mairie de quartier du Val Fourré, 1, rue la Fontaine à Mantes-la-Jolie, aux jours et heures suivants :  
- mercredi 24 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;  
- samedi 4 mai 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;  
- lundi 13 mai 2024 de 13 h 00 à 17 h 00.  
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie et dans la mairie de Mantes-la-Jolie, aux heures normales d'ouverture des bureaux au public.  
EP 24-062 / contact@publilegal.fr

## Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 soit 0,221 € HT le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Vie de sociétés

7363757601 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé en date du 16 avril 2024, à Chateau.  
Dénomination : GRAMONT.  
Forma : société civile immobilière.  
Siège social : Espace Lumière, Eât 4 - 51, boulevard de la République, 78400 Chateau.  
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Tous travaux d'aménagement, d'amélioration, de réparation et d'entretien, ainsi que toutes additions de constructions concernant les immeubles. La mise à disposition à titre gratuit des actifs sociaux au profit de ses associés. Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutilisés à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société. L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, l'investissement dans tous produits bancaires et d'assurance épargne et de placement, et notamment des contrats de capitalisation, la souscription de parts de SCPI.  
La prise de participation ou d'intérêt, détention de titres, gestion, administration de toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières, cédées ou non cédées et en règle générale, toutes activités relevant d'une société de portefeuille.  
L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts. De prévenir les inconvénients d'une indivision, en particulier l'action en partage et la règle de l'unanimité. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant directement ou indirectement à l'objet social, sans pour autant modifier le caractère civil de la société.  
Durée de la société : 99 années(s).  
Capital social fixe : 2 000 euros.  
Montant des apports en numéraire : 2 000 euros.  
Cession de parts et agrément : les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.  
Gérant : M. Pierre-Henry MULLER, demeurant Résidence Gramont, Bâtiment A - 1, rue de la Closerie, 78240 Chambray.  
La société sera immatriculée au RCS de Versailles.  
Pour avis.

7363575501 - VS

### COACHIMMO SASI

Au capital de 7 500 euros  
Siège social : 8, rue du HOUDAN 78790 SEPTAUL  
RCS Versailles 489 493 643  
**DISSOLUTION VOLONTAIRE**  
L'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 30 avril 2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme DERBAL MALIKA, demeurant 8, rue du Houdan, 78790 Septaul et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.  
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.  
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce Versailles.  
MALIKA DERBAL.

736406201 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 avril 2024, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques qui suivent :  
Dénomination sociale : AP2024  
Capital social : 1 000 euros  
Siège social : 8, rue du Marché Joffin, 78100 Saint-Germain-en-Laye.  
Objet social : L'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement, la propriété, l'administration, l'exploitation, la cession, de tous titres, parts sociales, actions, valeurs mobilières, de toute société ou tout groupement civil ou commercial créé ou à créer.  
La souscription, la propriété, l'administration et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de contrats de capitalisation, y compris les arbitrages et les rachats, et d'une manière générale tous placements financiers.  
L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers. La prise de participation dans des sociétés ayant pour objet des opérations visées à l'article précédent.  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.  
Président : M. Arnaud FILHOL, demeurant 8, rue du Marché Joffin, 78100 Saint-Germain-en-Laye.  
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations. Chaque action donne droit à une voix dans les décisions collectives des associés dans les conditions légales et statutaires.  
Transmission des actions : les cessions entre associés sont libres, dans tous les autres cas les actions ne peuvent être cédées ou transmises, qu'après avis préalable donné par décision collective des associés.  
La société sera immatriculée au RCS de Versailles.  
Pour avis  
La Gérance.

## Vie de sociétés

7363544501 - VS

### SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS KAHL WEINGROD ET OUJAZANA

Société civile de moyens  
Au capital de 4 573,47 euros  
Siège social : 7, rue Georges-Politzer 78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE 329 476 028 RCS Versailles  
**DISSOLUTION ANTICIPÉE**  
L'AGE du 15 avril 2024 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. José WEINGROD demeurant 9, allée du Roy, 78150 Le Chesnay, constaté la fin des mandats de cogérants de M. Etienne KAHL et M. Albert OUJAZANA, et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur ou seront également notifiés actes et documents.  
Modification au RCS de Versailles.  
Pour avis,  
La Gérance.

7363932001 - VS

### ACLPLUS SAS au capital de 500 euros

SAS au capital de 500 euros  
Siège social : 433, avenue Foch 78670 VILLENNES-SUR-SEINE RCS Versailles 683 947 360  
**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**  
L'assemblée générale du 29 mars 2024 ratifie la décision prise par la présidente Mme Anne-Charlotte BERTHILIER, de transférer le siège social à compter du 1er mars 2024, initialement fixé 433, avenue Foch, 78670 Villennes-sur-Seine, à l'adresse suivante : 12 Bout aux Charmiers, 14440 Plumetot.  
Les statuts seront modifiés en conséquence.  
Ratification du RCS de Versailles et immatriculation au RCS de Caen.

**ENFIN UN SITE ENQUÊTE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...**



7361053201 - AA

Préfet des Yvelines  
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France  
Unité départementale des Yvelines

## 2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demanda d'autorisation environnementale présentée par la société IKEA DÉVELOPPEMENT SAS portant sur la création et l'exploitation d'une plateforme logistique située sur la commune de Limay.

Une enquête publique d'une durée de dix-sept jours est organisée du 18 avril 2024 au 4 mai 2024 inclus sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par la société IKEA DÉVELOPPEMENT SAS site 425, rue Henri-Barbusse, BP 129, 78375 Plaisir Cedex, afin de créer et exploiter une plateforme logistique située sur la commune de Limay (78200), 266, route de la Noue, relevant du régime de l'autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE, rubrique n°1510-2) et au titre de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) dite nomenclature loi sur l'eau (rubrique n°3.2.2.0).

Le dossier mis à l'enquête comporte notamment une étude d'incidence environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : <https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2024>
- sur support papier, dans les mairies de Limay et Porcheville, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie au public ;
- sur un poste informatique, à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France (DRIAT) - Unité départementale des Yvelines, 35, rue de Noailles à Versailles (78000), sur rendez-vous sollicité aux coordonnées suivantes : ud78.driat@iledefrance.developpement-durable.gouv.fr ou 01 71 28 48 51.

Le public peut consigner ses observations et propositions, au sein des Registres d'enquête à feuilles non mobiles, cédés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouverts à cet effet dans

les mairies de Limay et Porcheville.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être envoyées par voie postale à la mairie de Limay, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire-enquêteur ou à être remises lors des permanences mentionnées ci-dessous. Elles sont consultables au siège de l'enquête.  
Le public peut également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur, du 18 avril 2024 au 4 mai 2024 inclus, par courrier électronique à l'adresse suivante : [driat-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driat-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr).  
Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines susmentionnée, dans les meilleurs délais.  
M. Michel GENESCO, consultant en environnement et gestion des risques en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. M. Michel FAURE, directeur administratif et financier en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.  
Le commissaire-enquêteur reçoit les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaitent dans les mairies mentionnées ci-dessous, aux jours et horaires suivants :  
Dates horaires mairies :  
- le jeudi 18 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 Limay ;  
- le mercredi 24 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 Porcheville ;  
- le vendredi 26 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 Limay ;  
- le samedi 4 mai 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 Limay ;  
- le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont lus à la disposition du public dans les mairies de Limay et Porcheville, à la DRIAT - UD78 sur rendez-vous pris au 01 71 28 48 51 ou à l'adresse électronique [ud78.driat@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud78.driat@developpement-durable.gouv.fr) et sur le site internet de la préfecture des Yvelines, à la DRIAT - UD78 sur rendez-vous pris au 01 71 28 48 51 ou à l'adresse suivante : [enquete.limay@idpnp.ikea.com](mailto:enquete.limay@idpnp.ikea.com)  
À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale (autorisation assortie de prescriptions ou refus).

7363619301 - VS

### RECTIFICATIF

Dénomination : GRANDMAIRE  
Forma : Société civile immobilière. Siège social : 12, rue Simone-Weil, 78960 Voisins-le-Bretonneux. Dans l'annonce parue le 10 avril 2024, l'un des gérants a été omis. Il convient de compléter ainsi :  
Gérants : Mme SALMON Eliane, dite GRANDMAIRE Eliane, demeurant 1, rue du Moulin Renard (78200) Guyancourt et M. Denis GRANDMAIRE, demeurant 1, rue du Moulin Renard (78200) Guyancourt. La société sera immatriculée au RCS de Versailles.  
Pour avis  
La Gérance.

7364012201 - VS

### SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LE FOND DU MOULIN

Société civile  
au capital de 15 244,90 euros  
Siège social : 163, Grand Rue 78270 MOUSSEAUX-SUR-SEINE 391 843 695 RCS Versailles  
**AVIS DE CHANGEMENT DE GÉRANT**  
Aux termes d'une assemblée générale mixte du 21 février 2019, l'assemblée générale a nommé Mme Hélène LEFEUVRE demeurant 8, rue des Carterons, 78270 Mousseaux-sur-Seine et M. Christophe LEFEUVRE demeurant 6, chemin des Fosses à Cron, 78270 Mousseaux-sur-Seine, en qualité de cogérants, en remplacement de M. Jean-François LEFEUVRE, décédé. Mentions seront faites au RCS de Versailles.

7363743501 - VS

### GRUPPEMENT FORESTIER MONTE-CHRISTO

Groupement forestier  
Au capital de 3 048,98 euros  
Siège social : 163, Grand Rue 78270 MOUSSEAUX-SUR-SEINE 397 558 800 RCS Versailles  
**CHANGEMENT DE GÉRANT**  
Aux termes d'une assemblée générale mixte du 21 février 2019, l'assemblée générale a décidé de nommer Mme Hélène LEFEUVRE demeurant 8, rue des Carterons, 78270 Mousseaux-sur-Seine et M. Christophe LEFEUVRE demeurant 6, chemin des Fosses à Cron, 78270 Mousseaux-sur-Seine, en qualité de cogérants en remplacement de M. Jean-François LEFEUVRE, décédé. Mentions seront faites au RCS de Versailles.

**UNE ADRESSE E-MAIL**

Pour nous adresser vos annonces légales plus rapidement

[annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

Le Parisien est un quotidien habilité pour l'envoi de ses annonces judiciaires et légales par voie de presse... (small print text)

ferrari & Cie VENTES JUDICIAIRES IMMOBILIÈRES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES Ferrari & Cie Agence de publicité légale, judiciaire, institutionnelle et Formalités des sociétés 7, Rue Sainte-Anne - 75001 Paris

78 Vente aux Enchères Publiques sur Licitation au TJ de VERSAILLES, Palais de Justice 5, Place André Mignot le MERCREDI 5 JUIN 2024 à 9H30 - EN UN LOT UN APPARTEMENT À SAINT GERMAIN EN LAYE (78) 11 rue Raymond Gréban De 52,65 m², au 2<sup>ème</sup> étage, à gche de l'asc. composé d'un hall, une cuisine, un séjour, une chambre, une Sdb, WC (lot 9). Au sous-sol, UNE CAVE (lot 29). LES LIEUX SONT VIDES DE TOUT OCCUPATION ET DE TOUT MOBILIER. Mise à Prix : 100.000 €

78 Vente aux Enchères Publiques sur Licitation au TJ de VERSAILLES, Palais de Justice 5, Place André Mignot le MERCREDI 5 JUIN 2024 à 9H30 - EN UN LOT UN APPARTEMENT À ELANCOURT (78) 34 Résidence les Nouveaux Horizons AVEC DEUX EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT. Surface Lot Carré : 81,99 m². LE BIEN SEMBLE LIBRE D'OCCUPATION. Mise à Prix : 60.000 €

Pour la publication de vos annonces légales et judiciaires agence@ferrari.fr Tél. 01 42 96 05 50

Collectivités territoriales Le bon réflexe, c'est Le Parisien Publiez vos annonces dans Le Parisien Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France et Dcse. Votre contact pour vos annonces : 01 87 39 82 96 legales2@leparisien.fr

Constitution de société

Par ASSP en date du 19/04/2024, il a été constitué une SASU dénommée

NEOCARZ Siège social : 5 rue des Landes 78310 MAUREPAS Capital : 125000 € Objet social : La vente de voitures et de véhicules automobiles légers Président : M ZODOR Owendé, Gilles demeurant 5 rue des Landes 78310 MAUREPAS élu pour une durée limitée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VERSAILLES

Divers société

SCCV DE MONTAQUOY

SCIV au capital de 1000 € Siège social : 40 B, Chemin des Marais 91750 ITTEVILLE RCS EVRY 930543665 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/10/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 100, Rue des Antilles 78330 BUC à compter du 02/10/2023. Durée : 99 ans. Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens immobiliers de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement. Gérance : M JOLY Jean-François demeurant 40, Rue de Clercy 91590 GUGNEVILLE-SUR-ESSONNE, de nommer M VERDE Anibal demeurant 48, Rue Remont 78000 VERSAILLES en qualité de Gérant en remplacement de M JOLY Jean-François. Radiation au RCS de EVRY et immatriculation au RCS de VERSAILLES

DIS STAN

SARL au capital de 1000 € Siège social : 55 AVENUE DE LA CONVICTION 78500 SARTROUVILLE RCS VERSAILLES 901383539 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 18/04/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 21/04/2024, à la date de la liquidation. M ASBORGAN Isidore demeurant au 2615 boulevard gambetta 94130 NOGENT-SUR-MARNE et fixe le siège de liquidation ou les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de VERSAILLES

SCCV FONTAINEBLEAU

SOIV au capital de 1000 € Siège social : 40 B, Chemin des Marais 91750 ITTEVILLE RCS EVRY 940472023 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/10/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 100, Rue des Antilles 78330 BUC à compter du 02/10/2023. Durée : 99 ans. Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens immobiliers de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement. Gérance : M JOLY Jean-François demeurant 40, Rue de Clercy 91590 GUGNEVILLE-SUR-ESSONNE, de nommer M VERDE Anibal demeurant 48, Rue Remont 78000 VERSAILLES en qualité de Gérant en remplacement de M JOLY Jean-François. Radiation au RCS de EVRY et immatriculation au RCS de VERSAILLES

Enquête Publique

PREFET DES YVELINES

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE UNITÉ DEPARTEMENTALE DES YVELINES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ

IKEA DEVELOPPEMENT SAS

PORANT SUR LA CRÉATION ET L'EXPLOITATION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE SITUÉE SUR LA COMMUNE DE LIMAY

Une enquête publique d'une durée de dix-sept jours est organisée du 18 avril 2024 au 4 mai 2024 inclus sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS sise 425 rue Henri Barbusse - BP 129 - 78375 Plaisir Cedex, afin de créer et exploiter une plateforme logistique située sur la commune de Limay (78520), 266 route de la Moue, relevant du régime de l'autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE, rubrique 1510.2) et au titre de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités (NITA) tel que rattachée à la loi sur l'énergie n° 3220.

Le dossier mis à l'enquête comporte notamment une étude d'incidence environnementale.

- Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable : - sur internet à l'adresse suivante : https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-et-es-publicites/Ins-tall-l-environnement-Enquetes-2024 - sur support papier, dans les mairies de Limay et Porcheville, aux heures d'ouverture de la mairie au public ; - sur un poste informatique, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France (DRIEA) - Unité départementale des Yvelines - 35 rue de Nouilles à Versailles (78000), sur rendez-vous sollicité aux coordonnées suivantes : udriea-ti@developpement-durable.gouv.fr ou 01 71 28 48 51

Le public peut consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillet non mobiles, cotés et verts à cet effet dans les mairies de Limay et Porcheville.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être envoyées par voie postale à la mairie de Limay, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire-enquêteur ou par courrier électronique à l'adresse suivante : drcat-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr

Le public peut également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur, du 18 avril 2024 au 4 mai 2024 inclus, par courrier électronique à l'adresse suivante :

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines susmentionnée, dans les meilleurs délais.

Monsieur Michel GENESCO, consultant en environnement et en gestion des risques environnementaux, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Monsieur Michel FAURE, directeur administratif et financier en retraite,

publilegal 1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris www.publilegal.fr Tél : 01.42.96.09.43

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Égalité - Fraternité PRÉFECTURE DES YVELINES DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

COMMUNE DE MANTES-LA-JOLIE RAPPEL - AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE

Préalable à la réalisation du projet d'acquisition de parcelles nécessaires à la restructuration urbaine de l'ilot Ronsard, au sein du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) et de l'Opération de Rénovation des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD-IN) du quartier du Val Fourré

Il sera procédé à une enquête parcellaire en vue de déterminer les emprises foncières à exproprier et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés sur le territoire de la commune de Mantes-la-Jolie.

Durée de l'enquête : 31 jours, du lundi 22 avril 2024 au mercredi 22 mai 2024 inclus

Commissaire enquêteur : Monsieur Richard Le Compagnon, directeur général des services techniques de la communauté d'agglomération Paris-Saclay à la retraite

Lieu de l'enquête : Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public à la mairie de quartier du Val Fourré - 1 rue la Fontaine à Mantes-la-Jolie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

- Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur les biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être : - soit consignées par les intéressés sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de quartier du Val Fourré - 1 rue la Fontaine - 78200 Mantes-la-Jolie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, - soit adressées par écrit au commissaire enquêteur, domicilié à la mairie de Mantes-la-Jolie (31 rue Léon Gambetta - 78200 Mantes-la-Jolie), afin d'être annexées au registre, - soit consignées par les intéressés sur le registre dématérialisé accessible sur le site dédié : https://www.registre-numerique.fr/parcelaire-ilot-ronsard - soit transmises par courrier électronique à l'adresse mail suivante : parcelaire-ilot-ronsard@gmail.com, registre-numerique.fr

Ces observations et propositions seront consultables par le public sur le registre dématérialisé pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront dans les locaux de la mairie de quartier du Val Fourré - 1 rue la Fontaine à Mantes-la-Jolie, aux jours et heures suivants : - Mercredi 24 avril 2024 de 9h à 12h - Samedi 4 mai 2024 de 9h à 12h - Lundi 13 mai 2024 de 13h à 17h

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie et dans la mairie de Mantes-la-Jolie, aux heures normales d'ouverture des bureaux au public.

EP 24-062 / contact@publilegal.fr

est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur reçoit les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaitent dans les mairies mentionnées ci-dessous, aux jours et horaires suivants :

dates - horaires - mairies le jeudi 18 avril 2024 - de 14h00 à 17h00 - Limay le mercredi 24 avril 2024 - de 9h00 à 12h00 - Porcheville le vendredi 26 avril 2024 - de 14h00 à 17h00 - Limay le samedi 4 mai 2024 - de 9h30 à 12h30 - Limay

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont tenus à la disposition du public dans les mairies de Limay et Por-

cheville, à la DRIEA - 1078 sur rendez-vous pris au 01 71 28 48 51 ou à l'adresse électronique ur@developpement-durable.gouv.fr et sur le site internet de la préfecture (adresse susmentionnée pour la consultation du dossier d'enquête) à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées auprès de la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS - 425 rue Henri Barbusse - BP 129 - 78375 Plaisir Cedex, à l'adresse suivante : enquete.limay@ingtka.ikea.com

A l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale (autorisation assortie de prescriptions ou reflets)

ferrari & Cie Agence de Publicité Légale, Judiciaire, Institutionnelle et Formalités des sociétés 7, Rue Sainte-Anne - 75001 Paris Pour vos publications contactez-nous : agence@ferrari.fr Tél. 01 42 96 05 50 www.ferrari.fr

Avis de Messe

GAZERAN (78)
Reconnaisant du soutien apporté par
Mme Pierrette JOUANNE
de Gazeran (Yvelines), dans la lutte contre la pauvreté, le Secours Catholique a fait célébrer une messe en sa mémoire.



BOULOGNE-BILLANCOURT (92)

Reconnaisant du soutien apporté par
M. Jean CHEVAL
de Boulogne Billancourt (Hauts-de-Seine), dans la lutte contre la pauvreté, le Secours Catholique a fait célébrer une messe en sa mémoire.



ANNONCES 78

Avis de Décès

CORMEILLES-EN-PARISIS (95)
Xavier, Thomas, Laetitia et Marcos, ses enfants, Marie, Gabriel, Camille, ses petits-enfants Elisabeth, sa compagne,
ont la tristesse de faire part du décès de
Docteur Jean-Marc BRULAT-AULAN
survenu le dimanche 17 mars 2024, à Maisons-Lafitte, à l'âge de 83 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Martin de Cormeilles-en-Parisis, le jeudi 28 mars 2024, à 10H00.
Ni fleurs, ni couronnes.
SOISY-BOUY (77)
Christian GOUGELET, son fils, Agnès GOUGELET, sa belle-fille, Thibaut GOUGELET, son petit-fils, Lucille GOUGELET, sa petite-fille, Chloé GUERILLON, sa petite-fille, Maron GUERILLON, sa petite-fille,
ont la tristesse de vous faire part du décès de
Mme Marie-Françoise GOUGELET née LEFEBVRE
survenu à l'âge de 87 ans.

La cérémonie aura lieu le vendredi 29 mars 2024, à 16H00, au crématorium de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY (77)

M. et Mme Monique PELTIN, M. et Mme Christine CRIPPA, ses filles et ses gendres, M. François DELAVENAT, son gendre, Sigrand, Geoffrey, Ludvine, Boris, Adélaïde, Eponine, Clotilde, Faustine, Noémie, ses petits-enfants, Antoine, Marius, Esio, Aïlyah, Léon, Paul, Nyla, ses arrière-petits-enfants, Ainsi que toute la famille,
ont l'immense tristesse de vous annoncer le décès de
Mme Hélène MORIZOT née DUPAS
survenu le mardi 19 mars 2024, à Saint-Fargeau-Ponthierry, à l'âge de 96 ans.

La cérémonie civile sera célébrée le jeudi 28 mars 2024, à 8H40, au crématorium de Saint-Fargeau-Ponthierry.
L'inhumation de l'urne aura lieu à 15H00, dans l'intimité familiale, au cimetière de Saint-Fargeau-Ponthierry.
SERVICES FUNÉRAIRES ROSES MARIN
77310 ST FARGEAU-PONTHIERRY
01 64 09 97 97

NEMOURS (77)

POUILLEY (77)
Jean-Pierre et Michelle GRIFFIN, William et Eveline GRIFFIN, ses frères et belles-sœurs, Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de vous faire part du décès de
Mme Corinne VALEM
survenu le dimanche 24 mars 2024, à Chailotte-sur-Loing, à l'âge de 60 ans.

La cérémonie civile sera célébrée le jeudi 28 mars 2024, à 16H00, au crématorium d'Amilly, où l'on se réunira.
Un registre à signatures tiendra lieu de condoleances.
Ni fleurs, ni plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Advertisement for 'Le Parisien' website, featuring 'Odella' logo and 'ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE D'UN PROCHE' services like aids, consultations, and questionnaires.

Remerciements

PROVINS (77)
Philippe MAJDA et Anne-Marie PALLASTRELLI
Bernard et Catherine MAJDA, ses enfants, Christophe et Mélanie, Nicolas et Gélissa, Virginie et Yassine, Thomas et Adeline, ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de
Mme Georgette MAJDA née PÉPIN
remercient toutes les personnes, qui se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

POMPS FUNÉRAIRES BRIOIS
GOUJAIN & PROVINS
01 64 00 03 32
77140 NEMOURS
01 64 21 07 03

Advertisement for 'Le Parisien' website, featuring 'Odella' logo and 'ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE D'UN PROCHE' services like aids, consultations, and questionnaires.

PROVINS (77)

VAUDOY-EN-BRIE (77)
Monique BONTOUR, son épouse
Brigitte BONTOUR, Philippe et Blaindie BONTOUR, ses enfants,
très touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors des obsèques de
Jean BONTOUR
vous adressent leurs sincères remerciements.

POMPS FUNÉRAIRES & MARIÈRE
77100 PROVINS
01 64 00 01 33

NEMOURS (77)
Catherine TAVERT-MOREAU et Franck MOREAU, sa fille et son gendre, Stéphane TAVERT, son fils, Alban WALTER, son petit-fils, Jacqueline GUILLLOU et Ginette ORLANDI, ses sœurs,
très touchés des marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de
Mme Josette TAVERT née ORLANDI
vous expriment leur profonde reconnaissance et vous adressent leurs très sincères remerciements.

ELIS LOMBRAJE - LE CHOIX FUNÉRAIRE - 77140 NEMOURS 01 64 23 02 23

LES MARCHÉS PUBLICS

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de Nanterre 179-191, avenue Joliot-Curie 92020 Nanterre - CEDEX
Tél: 01 40 97 10 00
tjn - nanterre@justice.fr
https://www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Avis d'attribution

Attribution du marché
Valeur totale du marché (hors TVA) : 17938556,1
Nombre de offres reçues : 3
Date d'attribution : 28/02/24
Marché n° 2024-5
COREDIF, 24 AV. QUE LANGLOIS, 77600 BUSSY-SAINT-MARTIN
Montant HT : 17 938 556,00 Euros
Le titulaire est une PME : NDI
Envel le 25/03/24 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur https://www.lesresidences.fr/editorial/espace-fournisseur.fournisseurs

Logo of APILOGIS

Mme Fatou AIT-DAUD - Directrice
18 Boulevard du Midi
78200 Mantes-la-Jolie - Cedex
Tél: 01 30 84 24 27
mél: serviceremarches@lesresidences.fr
web: https://apiogis.fr/
SIRET 30470585900037
Objet: Conception-réalisation relative à la démolition d'un bâtiment existant et construction d'environ 122 logements, route de Cormeilles à Sartrouville (78) - Phase candidatures
Référence acheteur : 22-01
Nature du marché : Travaux
Dialogue compétitif
Classification OIV
Principale : 45111100 - Travaux de démolition
Complémentaires : 45210000 - Travaux de construction de bâtiments
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OCMC - OUI
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Versailles
S. place André-Mignot
78011 VERSAILLES - CEDEX
Tél: 01 30 91 93 07
hav.versailles@gmail.com
https://www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-versailles

JUDICIAIRES ET LÉGALES

LES MARCHÉS PUBLICS
Consultez aussi nos annonces sur
http://avisdemarches.leparisien.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de Nanterre 179-191, avenue Joliot-Curie 92020 Nanterre - CEDEX
Tél: 01 40 97 10 00
tjn - nanterre@justice.fr
https://www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Logo of AVOCAT COUNELLER PLANSIPUM

CABINET BAIU ET ASSOCIESAVOCATSParis - Orléans - Cayenne21, rue Descroignes 75017 PARISStél: 06 09 66 82 10 Mail: baour.associés@orange.fr
société civile immobilière SICI VENUS au capital de 1000 euros siège 5 rue sainte gabrielle 78580 les alluets Le roi RCS versailles 913729422 MODIFICATION DES DIRIGENTS LE 26/02/2024, l'assemblée générale a, à compter du 26/02/2024, nommée Germaine GENT, Madame PIL HUBRELOT demeurant 5 rue Sainte Gabrielle 78580 Les alluets le Roi et transféré le siège social au 22 QUATER AVENUE-PAUL BARRE 78580 HAULE Pour avis et mention au tribunal de commerce de versailles.
DOI2COH, SASU au capital de 3000€. Siège social: 1 rue paul cezanne 78440 Issou, 823 658 992 RCS Antibes B Le 13/12/2022, l'associé unique a décidé la

dislocation anticipée de la société, nommée liquidateur M. Hicham EL FAH, 82 Résidence les Micocoulters 1 Rue Paul Cézanne 78440 Issou, et fixe le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la Société. Modification au RCS de Antibes B
SCEA DE L'EPINE
SCEA AU CAPITAL DE 9 000,00 €
3 RUE BERNARD PALISSY
73100 ST GERMAIN EN LAYE
RCS VERSAILLES D 431 717 842
Par décision en date du 16/03/2024, les associés ont nommé Monsieur Laurent FERCOQ demeurant à LES ASPRES (81270) 2 rue sur le Bois en remplacement de Monsieur Eric COTTIN, démissionnaire, à compter du 01/04/2024.
Mention sans faite au RCS de VERSAILLES
Pour avis

Enquête publique

PREFET DES YVELINES
DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE
UNITE DEPARTEMENTALE DES YVELINES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRESENTEE PAR LA SOCIETE
IKEA DEVELOPPEMENT SAS
PORTANT SUR LA CREATION ET L'EXPLOITATION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE SITUÉE SUR LA COMMUNE DE LIMAY

Une enquête publique de la société, nommée liquidateur M. Hicham EL FAH, 82 Résidence les Micocoulters 1 Rue Paul Cézanne 78440 Issou, et fixe le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la Société. Modification au RCS de Antibes B
Une enquête publique de la société, nommée liquidateur M. Hicham EL FAH, 82 Résidence les Micocoulters 1 Rue Paul Cézanne 78440 Issou, et fixe le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la Société. Modification au RCS de Antibes B
Le dossier mis à l'enquête comporte notamment une étude d'incidence environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable:
- sur internet à l'adresse suivante:
https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classes-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2024
- sur support papier, dans les mairies de Limay et Porcheville, aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public.
- sur un poste informatique, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France (DRIEA) - Unité départementale des Yvelines - 35 rue de Noailles à Versailles (78000), sur rendez-vous sollicité aux coordonnées suivantes: u178.018.01@developpement-durable.gouv.fr ou 01 71 28 48 51.
Le public peut consulter ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, ouverts à cet effet dans les mairies de Limay et Porcheville.
Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être envoyées par voie postale à la mairie de Limay, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire-enquêteur ou lui être remises lors des permanences mentionnées ci-dessus. Elles sont consultables au siège de l'enquête.
Le public peut également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur, du 18 avril 2024 au 4 mai 2024 inclus sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS, sise 425 rue Henri Barbusse - BP 129 - 78375 Plaisir Cedex, afin d'élaborer et d'exploiter une plateforme logistique située sur la commune de Limay (78200), 295 route de la Nasse, relevant du régime de l'autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE, rubrique n° 1510-2) et au titre de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) dite nomenclature ICI sur l'eau (rubrique n° 3 2 2 0).

2024 inclus, par courrier électronique à l'adresse suivante: drcat-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr
Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines susmentionné, dans les meilleurs délais.
Monsieur Michel GENESCO, consultant en environnement et gestion des risques environnementaux, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Monsieur Michel FAURE, directeur administratif et financier en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.
Le commissaire-enquêteur reçoit les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaitent dans les mairies mentionnées ci-dessus, aux jours et heures suivants:
dates - horaires - mairies
Jeudi 18 avril 2024 - de 14h00 à 17h00 - Limay
mercredi 24 avril 2024 - de 9h00 à 12h00 - Porcheville
Jeudi 25 avril 2024 - de 14h00 à 17h00 - Limay
le samedi 4 mai 2024 - de 9h30 à 12h30 - Limay
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont tenus à la disposition du public dans les mairies de Limay et Porcheville, à DRIEA - UD78 sur rendez-vous pris au 01 71 28 48 51 ou à l'adresse électronique u178.drcat@developpement-durable.gouv.fr et sur le site internet de la préfecture (adresse susmentionnée) ou la consultation du dossier d'enquête) à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées auprès de la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS - 425 rue Henri Barbusse - BP 129 - 78375 Plaisir Cedex, à l'adresse suivante: enquête.limay@ingka.ikea.com
A l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines étudiera l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale (autorisation assortie de prescriptions ou refus).

## Avis administratifs

736102501 - AA

Préfet des Yvelines  
Direction régionale  
et interdépartementale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et des transports  
de l'Île-de-France

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale présentée par la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS portant sur la création et l'exploitation d'une plateforme logistique située sur la commune de Limay.

Une enquête publique d'une durée de dix-sept jours est organisée du 18 avril 2024 au 4 mai 2024 inclus sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS, siège 425, rue Henri-Barbousse, BP 129, 78375 Plaisir Cedex, afin de cristalliser et exploiter une plateforme logistique située sur la commune de Limay (78520), 266, route de la Noue, relevant du régime de l'autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE, rubrique n°1510-2) et au titre de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) dite nomenclature ICI sur Feux (rubrique n°3.2.0).

Le dossier mis à l'enquête comporte notamment une étude d'incidence environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : <https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2024>
  - sur support papier, dans les mairies de Limay et Porcheville, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie au public ;
  - sur un poste informatique, à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports de l'Île-de-France (DRIEA) - Unité départementale des Yvelines, 35, rue de Noailles à Versailles (78000), sur rendez-vous sollicité aux coordonnées suivantes : wd78.drieat@developpement-durable.gouv.fr ou 01 71 29 49 51.
- Le public peut consigner ses observations et propositions directement sur les Registres d'enquête à feuillet non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouverts à cet effet dans les mairies de Limay et Porcheville.

Les observations et propositions énoncées sur ce projet peuvent également être envoyées par voie postale à la mairie de Limay, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire-enquêteur ou lui être remises lors des permanences mentionnées ci-dessous. Elles sont consultables au siège de l'enquête.

Le public peut également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur du 18 avril 2024 au 4 mai 2024 inclus, par courrier électronique à l'adresse suivante : [drieat.consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr](mailto:drieat.consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr)

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines susmentionnée, dans les meilleurs délais.

M. Michel GENESCO, consultant en environnement et gestion des risques en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. M. Michel FAURE, directeur administratif et financier en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur reçoit les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaitent dans les mairies mentionnées ci-dessous, aux jours et horaires suivants :

- Dates horaires mairies :
- le jeudi 18 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 Limay ;
  - le mercredi 24 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 Porcheville ;
  - le vendredi 26 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 Limay ;
  - le samedi 4 mai 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 Limay ;
  - le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public dans les mairies de Limay et Porcheville, à la DRIEA - IJDR sur rendez-vous pris au 01 71 29 49 51 ou à l'adresse électronique [wd78.drieat@developpement-durable.gouv.fr](mailto:wd78.drieat@developpement-durable.gouv.fr) et sur le site internet de la préfecture (adresse susmentionnée pour la consultation du dossier d'enquête) à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Les informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées auprès de la société IKEA DEVELOPPEMENT SAS, 425, rue Henri-Barbousse, BP 129, 78375 Plaisir Cedex, à l'adresse suivante : [enquete.limay@fringka.ikea.com](mailto:enquete.limay@fringka.ikea.com)

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale (autorisation assortie de prescriptions ou refus).

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 soit 0,221 € HT le caractère

Les annonces sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale. [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Vie de sociétés

7360776301 - VS

### HJD & CO

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 10 000 euros  
Siège :  
37, avenue du Maréchal Foch  
78120 RAMBOUILLET  
Siège de liquidation :  
37, avenue du Maréchal Foch  
78120 RAMBOUILLET  
840 035 018 RCS Versailles

### AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE réunie le 8 mars 2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Nathalie DRION demeurant

37, avenue du Maréchal Foch, 78120 Rambouillet pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autorise à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé

37, avenue du Maréchal Foch, 78120 Rambouillet. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Versailles, en annexe au RCS.

Pour avis  
Le Liquidateur.

7361190701 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

A Le Mesnil-Saint-Denis (78) le 20 mars 2024, il a été constitué une SASU dénommée « AS Conseil - sise 13B, avenue de Picardie, Porte D13, 78320 Le Mesnil-Saint-Denis. Objet social : Activité de consultant gestion et pilotage d'entreprise - Consultant en excellence opérationnelle - Consultant Audit opérationnel et organisationnel - Toutes activités de boulangerie, pâtisserie, confiserie, salon de thé, vente de produits à emporter, traiteur, glaces, chocolatier, vente de boissons non alcoolisées - Achat, vente de tous produits alimentaires et non alimentaires - Vente physique et vente à distance, et ce pour une durée de 99 ans. Capital social de 10 000 euros constitué d'apports en numéraire. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit au vote. Clauses sur cession : cessions libres par l'associé unique et soumises à agrément si plusieurs associés. Président : M. Abdou AZIL MBROUP demeurant 13B, avenue de Picardie, Porte D13, 78320 Le Mesnil-Saint-Denis. Immatriculation de la société au RCS de Versailles.

UNE ADRESSE E.MAIL  
POUR NOUS ADRESSER  
VOS ANNONCES LEGALES  
PLUS RAPIDEMENT  
[annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

## Régime matrimonial

7360795601 - RM

Société Civile Professionnelle  
Jean-Christophe  
FOMPEAUX  
et Cathy HOUCKHAJJAI,  
Notaires associés

Titulaire d'un Office Notarial à CONFLANS-SAINTE-HONORINE (Yvelines), dont le siège est fixé en ladite Ville, Quai de la République, numéro 2 B5

### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Hélène BOURGEOIS, notaire à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), le 19 mars 2024, M. Philippe Jean André BROUTE, retraité, et Mme Pascale Marie-Françoise André HUBER, retraitée, demeurant ensemble à Mantes-la-Jolie (78111) 8 rue des Courdures.

Monsieur est né à Vernouillet (28500) le 16 juin 1958 ; Madame est née à Argençoul (95100) le 14 décembre 1959, mariés à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine (78700) le 3 mars 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de communauté au profit du conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites à l'étude ci-dessus énoncée, dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de grande instance compétent.

POUR LA PUBLICATION DE VOS ANNONCES LÉGALES



Notre équipe est à votre service



02 99 26 42 00

[annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

## Adjudications Immobilières

7361217201 - VJ

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Palais de justice de Meaux  
Jeudi 2 mai 2024 à 10 h 00

Immeuble I :  
Commune de VILLENES-SUR-SEINE (78670)  
220, rue de Polsey  
Cadastré Section AK n° 269  
Lots n° 1, 2, 3 et 4

Immeuble II :  
Commune de VILLENES-SUR-SEINE (78670)  
220, rue de Polsey  
Cadastré Section AK n° 263  
Lot n° 34

Immeuble III :  
Commune de VILLENES-SUR-SEINE (78670)  
220, rue de Polsey

Parcelles cadastrées Section AK n° 158, 157, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 264, 265, 266, 267, 268, 270, 271

Pour 09 hectares 70 ares et 70 centiares

Mise à prix : 500 000 euros

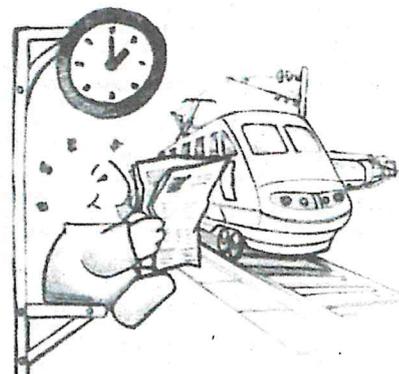
Visite le 8 avril 2024 à 10 h 00  
Renseignements de :  
- SCP GAGNEAUX-DUMONT GALLION, société d'avocats, 55 rue Aristide-Briand, 77109 Meaux. Tél. 01 60 26 25 56.  
- au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Meaux où le cahier des conditions de vente peut être consulté.  
- Internet [www.licitor.com](http://www.licitor.com)

Pour enchérir, le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Meaux est obligatoire ainsi qu'un chèque de banque à l'ordre de la CARPA sequestre de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros.

## ANNONCES LÉGALES

Nous pouvons transmettre vos annonces légales à nos confrères habilités dans tous les départements français

Par mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)  
Par téléphone : 02 99 26 42 00



Vous quittez la région ?  
Abonnez vous

le Courrier de Mantes

## INDUSTRIE « Un camion toutes les quinze minutes » : ce que l'on sait sur l'arrivée d'Ikea dans le port

L'inauguration de l'entrepôt de stockage et de préparation de commandes d'Ikea dans le port de Limay est prévue pour le début de l'année 2027. Le projet doit avant cela être soumis à une enquête publique du jeudi 18 avril au samedi 4 mai inclus.

### LIMAY

Attendue depuis trois ans et la signature d'une convention entre Haropa, société gestionnaire du port de Limay-Porcheville, et l'entreprise Ikea pour l'occupation pendant 40 ans d'une parcelle anciennement dévolue à l'activité de la société Gefco, filiale du groupe Stellantis (ex-PSA), la nouvelle plateforme logistique du géant suédois de la vente de meubles doit commencer son activité dans les premières semaines de l'année 2027.

« C'est un signal important pour la réindustrialisation du Mantois, une région longtemps sinistrée dans ce domaine, se réjouit Djamel Nedjar, maire de Limay. Ikea est une locomotive pour attirer d'autres entreprises du secteur. » L'édile, comme son homologue à Porcheville, souhaite qu'un maximum de ses administrés fasse partie du contingent des futurs salariés (lire encadré).

### Paris livré par la Seine

Dans le dossier soumis à enquête publique, du jeudi 18 avril au samedi 4 mai inclus, le vendeur de meubles prévoit la création d'un centre de distribution client de 61 570 m<sup>2</sup> sur un terrain de 16 hectares ayant pour tâche d'approvisionner les sites Ikea d'Île-de-France et d'une partie de la France.

« Le centre réceptionnera les camions de marchandises de nos fournisseurs et de nos entrepôts centraux situés à Metz (Moselle) et en Allemagne, précise-t-on chez Ikea. Les clients de Paris intra-muros seront livrés grâce à des péniches. » L'entreprise a en



Le géant suédois de la vente de meubles prévoit de livrer ses clients parisiens en passant par la Seine. Ikea

effet lancé en décembre 2022 un dispositif de livraison par voie fluviale au départ de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et à destination du port de Bercy, les derniers kilomètres étant effectués en camionnettes électriques.

Le site limayen, choisi pour l'accès à un quai de chargement partagé de 150 mètres linéaires et la proximité de l'A13, doit venir le compléter. « Les livraisons à proximité de Limay et dans l'ouest de l'Île-de-France seront faites par de petits camions électriques, explique l'entreprise. L'objectif est de développer les livraisons par

voie fluviale vers Le Havre ou Rouen une fois que le processus sera optimisé. »

« C'est un signal important pour la réindustrialisation du Mantois »  
DJAMEL NEDJAR  
Maire de Limay

Pour encourager le recours à la Seine, Haropa applique aussi « une ristourne pour le trafic fluvial par conteneurs » pouvant atteindre 50 % de la redevance annuelle versée par Ikea pour l'occupation du site. À l'inverse, une majoration de cette même redevance pourrait être imposée si « le trafic fluvial représente moins de 70 % du trafic annuel sur lequel Ikea s'est engagé. »

« Un camion toutes les 15 minutes »

L'étude de trafic, inclus dans le dossier du projet, estime qu'environ une centaine de poids lourds emprunteront chaque jour les axes routiers locaux pour accéder à la plateforme logistique. « Leur amplitude horaire est large, cela permet de diluer le trafic et de le rendre moins visible au quotidien, assure Djamel Nedjar. Cela représente cinq camions par heure, un toutes les 15 minutes. Je n'ai pas d'inquiétude particulière sur le sujet. »

La volonté affichée de l'entreprise suédoise d'emprunter la sortie de l'A13 à hauteur de Mantes-la-Jolie pour ensuite passer par la rocade, et ainsi éviter le centre-ville limayen pour arriver au port, semble avoir convaincu les élus. « Nous savons que le sujet est complexe sur le territoire, la sortie au niveau d'Épône (nécessitant de passer par le pont de Rangipont déjà saturé aux heures de pointe) n'est absolument pas l'itinéraire privilégié en interne, précise un porte-parole. Nous pouvons agir sur les conditions dans nos contrats avec les transporteurs. »

Ikea prévoit également un flux de 432 véhicules légers par jour généré par les employés se rendant ou quittant leur poste. « Les salariés travailleront en 3/8 (activité en continu par trois équipes exerçant chacune 8 heures par jour, de 6 h à 22 h),

cela permettra de réduire le trafic à l'heure », ajoute Alec Jaltier, maire de Porcheville.

Plus de deux ans de travaux

Après la tenue de l'enquête publique, Ikea prévoit une phase de travaux allant d'octobre 2024 à août 2026. « Le reste de l'année 2026 sera consacré à l'installation des équipements intérieurs, précise l'entreprise. Les racks automatisés (présents dans deux cellules sur trois du site et permettant d'augmenter les capacités de stockage tout en réduisant le personnel nécessaire pour les opérations techniques et la maintenance), par exemple, seront créés sur mesure. Une phase de test est nécessaire. »

Le nouveau bâtiment, haut de deux étages, présente sur le papier de grandes ambitions

environnementales. Environ 22 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques doivent en effet prendre place sur le toit. L'entreprise prévoit d'alimenter les toilettes et les urinoirs du bâtiment ainsi que les machines de nettoyage des locaux avec des eaux de pluie grâce à un système de récupération. Un arbre au moins doit être planté pour quatre places de stationnement créées sur les trois parkings poids lourds et les cinq parkings dédiés au personnel ou aux visiteurs. Au total, ce sont 35 000 m<sup>2</sup> environ d'espaces qui sont annoncés afin « de favoriser l'infiltration des eaux dans le sol ».

Des avantages non négligeables, selon Djamel Nedjar. « Il s'agit d'un gain environnemental important par rapport à la nappe de parking préexistante, assure-t-il. C'est un projet vertueux. »

● Méréva Balin

## 350

### emplois à pourvoir

Préparateur de commandes, agent technique ou encore responsable logistique. Environ 350 salariés travailleront dans la nouvelle plateforme d'Ikea lors de son ouverture en 2027. « Les embauches seront ensuite progressives pour atteindre les 500 salariés en rythme de croisière », annonce un porte-parole de l'entreprise. La nouvelle réjouit les deux édiles des communes où se situe le port. « Cela représente une opportunité d'emplois », commente Alec Jaltier, maire de Porcheville. Comme son homologue limayen, l'édile porchevillois espère qu'une partie des emplois au moins sera occupée par ses administrés. Il prévoit de publier les annonces sur le site de la commune. À Limay, un service insertion a été mis en place à la mairie pour « faciliter les recrutements ». « Nous avons prévu un calendrier de partenariat, précise Djamel Nedjar. Nous sommes vigilants sur les conditions de travail qui doivent être attractives, notamment en faisant bénéficier aux futurs salariés de la convention collective d'Ikea, inspirée des pays du Nord, et non pas de celle d'un sous-traitant. »

## Deux semaines d'enquête publique

Après avoir obtenu l'aval de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement d'Île-de-France (Drieat), le projet d'Ikea doit désormais recueillir les avis des populations concernées. Une enquête publique aura donc lieu du jeudi 18 avril au samedi 4 mai inclus. Durant cette période, un dossier complet de présentation du projet est accessible au public sur le site de la Préfecture yvelinoise. Le commissaire enquêteur sera également présent :

• jeudi 18 avril de 14 h à 17 h à la mairie de

Limay

• mercredi 24 avril de 9 h à 12 h à la mairie de Porcheville

• vendredi 26 avril de 14 h à 17 h à la mairie de Limay

• samedi 4 mai de 9 h 30 à 12 h 30 à la mairie de Limay.

Les habitants peuvent enfin faire part de leurs observations et propositions via un courrier électronique à l'adresse suivante : drieat-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr.